SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Juin 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Juin 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 21.027.620,229 DT et un résultat de la période de 464.160,313DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Juin 2022 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Juin 2022, 20,24% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,24% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 12.839.749,963 DT au 30 Juin 2022, et représente une quote-part de 79,60% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,4% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations et de certificats de dépôts s'élève, au 30 Juin 2022, à 3.049.678,785DT, représentant ainsi une quote-part de 14,50% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 4,50 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 Juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN

(Unité : en DT)

ACTIF		Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
AC1	Portefeuille Titres	4.1	12 839 749,963	<u>19 972 425,778</u>	20 212 001,554
а	Action, valeurs assimilées et droits rattachés		400 048,876	-	1 201 261,841
b	Obligations et valeurs assimilées		12 439 701,087	19 972 425,778	19 010 739,713
AC2	Placements monétaires et disponibilités		<u>8 154 084,878</u>	<u>8 327 643,485</u>	4 233 813,072
а	Placements monétaires	4.2	3 898 201,862	2 518 588,208	-
b	Disponibilités	4.3	4 255 883,016	5 809 055,277	4 233 813,072
AC4	Autres actifs	4.4	33 785,388	34 244,448	<u>27 142,021</u>
TOTAL	ACTIF		21 027 620,229	28 334 313,711	24 472 956,647
<u>PASSIF</u>			-		
<u>PA1</u>	Dettes sur opérations de pension livrées	4.5	Ξ	Ξ	=
			-		
<u>PA2</u>	Opérateurs créditeurs	4.6	43 303,834	107 820,789	64 330,249
а	Opérateurs créditeurs		43 303,834	107 820,789	64 330,249
<u>PA3</u>	Autres créditeurs divers	4.7	<u>83 857,335</u>	<u>104 687,455</u>	<u>86 716,378</u>
a	Autres créditeurs divers		83 857,335	104 687,455	86 716,378
TOTAL	PASSIF		127 161,169	212 508,244	151 046,627
ACTIF N	<u>IET</u>		-		
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	4.8	20 463 537,852	<u>27 642 768,825</u>	23 460 236,197
CP2	Sommes capitalisables	4.9	<u>436 921,208</u>	479 036,642	<u>861 673,823</u>
а	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	0,000	0,000
b	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		436 921,208	479 036,642	861 673,823
ACTIF N	ET		20 900 459,060	28 121 805,467	24 321 910,020
TOTAL	PASSIF ET ACTIF NET		21 027 620,229	28 334 313,711	24 472 956,647

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

		Note	Période du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 Au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 Au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	<u>4.9</u>	204 068,079	<u>453 472,002</u>	<u>258 110,728</u>	<u>510 757,009</u>	1 015 291,723
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	<u>4.10</u>	<u>86 934,219</u>	<u>119 064,286</u>	<u>49 055,756</u>	<u>149 247,375</u>	<u>358 790,517</u>
	Total des revenus des placements		291 002,298	572 536,288	<u>307 166,484</u>	660 004,384	1 374 082,240
<u>CH 3</u>	Intérêts des mises en pension	<u>4.11</u>	Ξ	Ξ	Ξ	Ξ	=
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	<u>4.12</u>	- 46 635,745	- 93 483,889	<u>- 55 378,749</u>	<u>- 127 569,198</u>	- 257 348,686
	Revenu net des placements		244 366,553	479 052,399	251 787,735	532 435,186	1 116 733,554
<u>CH 2</u>	Autres charges	<u>4.13</u>	- 7 607,530	<u>- 19 746,183</u>	- 14 775,597	- 31 042,623	- 56 014,794
	Résultat d'exploitation		236 759,023	459 306,216	237 012,138	501 392,563	1 060 718,760
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation	-	- 57 075,190	- 22 385,008	<u>16 732,176</u>	- 22 355,921	- 199 044,937
	Sommes capitalisables de la période		179 683,833	436 921,208	253 744,314	479 036,642	861 673,823
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	<u>57 075,190</u>	<u>22 385,008</u>	<u>- 16 732,176</u>	<u>22 355,921</u>	199 044,937
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-	Ξ	<u>- 366,489</u>	=	<u>- 2,018</u>	<u>364,471</u>
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-	<u>3 895,528</u>	<u>5 220,586</u>	=	<u>1 964,016</u>	<u>10 888,949</u>
	Frais de négociation de titres	-	Ξ	Ξ	Ξ	Ξ	=
	Résultat net de la période		240 654,551	464 160,313	237 012,138	503 354,561	1 071 972,180

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

		Période du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 Au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 Au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>240 654,551</u>	464 160,313	<u>237 012,138</u>	<u>503 354,561</u>	<u>1 071 972,180</u>
<u>a-</u>	Résultat d'exploitation	236 759,023	<u>459 306,216</u>	237 012,138	<u>501 392,563</u>	1 060 718,760
<u>b-</u>	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	Ξ	<u>- 366,489</u>	Ξ	<u>-</u> 2.018	<u>364,471</u>
<u>C-</u>	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 895,528	<u>5 220,586</u>	Ξ	<u>1 964,016</u>	10 888,949
<u>d-</u>	Frais de négociation de titres	Ξ	Ξ	Ξ	<u>-</u>	<u>-</u>
AN2	Distributions de dividendes	=	Ξ	Ξ	Ξ	Ξ
AN3	Transactions sur le capital	- 4 832 000,849	- 3 885 611,273	- 729 265,222	-10 298 553,248	- 14 667 066,314
<u>a-</u>	<u>Souscriptions</u>	8 811 480,694	20 361 051,990	39 859 976,466	102 506 977,180	228 785 571,617
-	<u>Capital</u>	8 362 415.524	<u>19 426 502,868</u>	44 236 250.648	97 504 090,342	215 422 607,555
-	Régularisation des sommes non capitalisables	308 517,671	<u>715 189,477</u>	<u>- 2 294 782,577</u>	4 232 019,059	9 356 154,128
<u>-</u>	Régularisation des sommes capitalisables	140 547,499	<u>219 359,645</u>	<u>- 2 081 491,605</u>	<u>770 867,779</u>	4 006 809.934
<u>b-</u>	<u>Rachats</u>	<u>- 13 643 481,543</u>	<u>- 24 246 663,263</u>	<u>- 40 589 241,688</u>	- 112 805 530,428	- 243 452 637,931
-	<u>Capital</u>	<u>-12 967 790,906</u>	<u>- 23 152 583,918</u>	<u>- 45 949 625,938</u>	- 107 353 201,532	<u>- 229 288 046,928</u>
-	Régularisation des sommes non capitalisables	<u>- 478 067,948</u>	<u>- 852 334,692</u>	<u>2 864 404,332</u>	<u>-4 659 105,196</u>	<u>- 9 958 736,132</u>
-	Régularisation des sommes capitalisables	<u>- 197 622,689</u>	<u>- 241 744,653</u>	<u>2 495 979,918</u>	- 793 223,700	<u>- 4 205 854,871</u>
	Variation de l'actif net	- 4 591 346,298	- 3 421 450,960	- 492 253,084	- 9 795 198,687	- 13 595 094,134
AN4	Actif net					
<u>a-</u>	En début de période	<u>25 491 805,358</u>	24 321 910,020	<u>28 614 058,551</u>	37 917 004,154	33 464 743,522
<u>b-</u>	En fin de période	20 900 459,060	20 900 459,060	28 121 805,467	28 121 805,467	24 321 910,020
<u>AN5</u>	Nombre d'actions					
<u>a-</u>	En début de période	<u>520 450</u>	<u>501 648</u>	607 243	<u>811 092</u>	<u>811 092</u>
<u>b-</u>	En fin de période	<u>421 973</u>	<u>421 973</u>	<u>591 283</u>	<u>591 283</u>	<u>501 648</u>
-	Valeur liquidative	<u>49.530</u>	<u>49,530</u>	<u>47,561</u>	<u>47,561</u>	<u>48,484</u>
AN6	Taux de rendement annualisé	<u>4,50%</u>	<u>4,35%</u>	<u>3,74%</u>	<u>3,51%</u>	<u>3,71%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2022

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	400 048,876
Obligations	12 439 701,087
Total	12 839 749,963

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	4 287 178,702
Obligations (b)	8 152 522,385
Total	12 439 701,087

(a) BTA:

Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net
BTA10042024	1 446 000,000	1 462 175,342	7,00%
BTA13042028B	1 861 200,000	1 884 402,240	9,02%
BTA13042028C	929 000,000	940 601,120	4,50%
TOTAL	4 236 200,000	4 287 178,702	20,51%

(b) Obligations:

Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net
AB 2009 CA	359 900,247	371 679,449	1,78%
AB 2009 CB	259 937,706	271 065,706	1,30%
AB 2010	53 330,001	55 859,601	0,27%
AMEN BANK 2010 SUB1	2 133 040,000	2 234 352,000	10,69%
AB 2012B	90 000,000	94 291,200	0,45%
AB 2012B	21 410,000	22 430,829	0,11%
ATB 2009 TB1	100 000,000	100 524,000	0,48%
ATB 2009 TB1	200 000,000	201 048,000	0,96%
ATL 2021 -1	100 000,000	103 656,000	0,50%
ATL SUB2017	600 000,000	626 800,000	3,00%
ATTIJARI LEASING 2018	60 000,000	60 180,000	0,29%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	500 000,000	521 796,000	2,50%
HL 2015/B	200 000,000	207 568,000	0,99%
SERVICOM16 (i)	50 000,000	56 571,482	0,27%
EN 2022 CATB 1ERE T	600 000,000	612 288,000	2,93%
EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	200 000,000	204 096,000	0,98%
STB SUB 2021-1 TF	250 000,000	257 198,000	1,23%
BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	200 000,000	201 129,600	0,96%
EN 2022 CATB 2EME T	2 000 000,000	2 006 560,000	9,60%
TOTAL	5 777 617,954	8 209 093,867	39,28%
	I	- 56 571,482	
		8 152 522,385	39,01%

⁽i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Juin 2022 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2022 à 3 898 201,862 DT et se détaille comme suit :

Pensions livrées (a)	1 904 845,273
Certificats de dépôts (b)	1 993 356,589
Total	3 898 201,862

(a)Pensions Livrées:

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL du 29072022	17/06/2022	ВТ	Quantité 961 BTA 6% 10/2023.	1 000 000,000	29/07/2022	2 938,708	1 000 177,087	1 003 115,795	7,6%	4,80%
PL du 20072022	20/06/2022	ВТ	Quantité 864 BTA 6% 10/2023.	900 000,000	20/07/2022	2 080,838	899 648,640	901 729,478	7,6%	4,31%
TOTAL						5 019,546	1 899 825,727	1 904 845,273		9,11%

(b)Certificats de dépôts :

Désignation	Date de souscription	Emetteu r	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD du 20/07/2022	30/06/2022	AMEN BANK	2 000 000,000	20/07/2022	348,126	1 993 008,463	1 993 356,589	7,9%	9,54%
TOTAL						1 993 008,463	1 993 356,589		9,54%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2022 à 4 255 883,016 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	4 255 883,016	20,36%
TOTAL	4 255 883,016	20,36%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-06-2022, 33 785, \mathbf{D} T contre 27 142,021 DT au 31/12/2021. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Intérêt courus /compte rémunéré	33 785,388	34 244,448	27 142,021
Total	33 785,388	34 244,448	27 142,021

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2022.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	31/12/2021
Gestionnaire	11 529,585	12 165,204	12 780,060
Dépositaire	31 774,249	95 655,585	51 550,189
Total	43 303,834	107 820,789	64 330,249

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	31/12/2021
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	69 207,200	77 722,657	59 447,198
Jetons de Présence	12 000,000	24 000,000	24 000,000
CMF	1 729,307	2 043,970	2 348,352
Total	83 857,335	104 687,455	86 716,378

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 s'élève A -9 795 198,687dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2021		23 460 236,197
Souscriptions	•	19 426 502,868
Rachats	-	23 152 583,918
Frais de négociation de titres		-
VDE/emp.société	-	50 000,000
VDE/titres.Etat		1 600,000
VDE / titres OPCVM		-
+/-V réalisée emp.société		-
+/- V réal/titres Etat		3 400,002
+/- V réal/ titres OPCVM		1 820,584
+/- V report/oblig.société		50 000,000
+/- V report/titres.Etat	-	1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	-	366,489
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)		1 719,024
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-	1 952,242
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)		861 673,823
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	-	136 911,997
Capital au 31-03-2022		20 463 537,852

(A) Suivant décision de l'AGO du 28 Avril 2022

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2021	300
Nombre d'actionnaires entrants	4
Nombre d'actionnaires sortants	-22
Nombre d'actionnaires au 30-06-2022	282

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	459 306,216	501 392,563	1 060 718,760
Régularisation du résultat d'exploitation	-22 385,008	-22 355,921	-199 044,937
Total	436 921,208	479 036,642	861 673,823

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations	98 264,081	173 605,413	82 475,459	161 059,149	309 732,923
Revenus des BTA	105 803,998	279 866,589	175 635,269	349 697,860	705 558,800
TOTAL	204 068,079	453 472,002	258 110,728	510 757,009	1 015 291,723

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Certificats de dépôt	322,409	20 009,109	34 396,916	105 494,391	148 825,048
Revenus des Pensions Livrées	86 611,810	86 611,810	2 229,530	20 990,362	117 309,839
Revenus de Comptes Rémunérés	0,000	12 443,367	12 429,310	22 762,622	92 655,630
TOTAL	86 934,219	119 064,286	49 055,756	149 247,375	358 790,517

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2022.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

 La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	10 903,269	21 856,192	12 947,349	29 825,209	60 167,179
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	28 294,976	56 752,697	34 993,900	82 868,989	167 431,507
Total	46 635,745	93 483,889	55 378,749	127 569,198	257 348,686

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance du CMF	5 397,659	10 819,902	6 409,583	14 764,965	29 785,748
Sces bancaires et assimilés	5,406	10,808	1 727,438	2 373,230	3 558,908
TCL	604,465	1 315,473	638,576	1 904,428	3 670,138
Jetons de présence	1 600,000	7 600,000	6 000,000	12 000,000	19 000,000
Total	7 607,530	19 746,183	14 775,597	31 042,623	56 014,794